## Ajouter le nom de ma mère décédée à mon nom de famille

Par Alexandre\_DM

Bonjour à tous,

Je porte actuellement le nom de famille de mon papa. Ma mère est décédée et j'aimerais ajouter son nom de famille (qui s'avère être son nom de jeune fille) au mien.

Je sais qu'il est possible de le faire en me faisant appeler par un nom d'usage, par exemple : "Alexandre Dupont, usage Dupont-Martin" (en considérant que papa est Dupont et maman Martin).

Seulement, je suis peiné : cela n'engendre pas une modification de mon nom de famille ce qui signifie que je ne peux pas transmettre ce nom composé à mes futurs enfants.

Je connais la procédure de changement de nom pour motif légitime et j'envisage d'y recourrir.

A votre avis, il y a-t-il une chance que ma demande soit acceptée ? C'est-à-dire me faire appeler Alexandre Dupont-Martin en tant que nom de famille et non nom d'usage. Ce que ma requête indiquerait est que ma mère est décédée, que je souhaite ajouter son nom de famille au mien étant donné que le sien se perd (ma grand-mère, sa maman, porte le nom de mon grand-père... ainsi plus personne ne porte le nom Martin).

Je répète, pensez-vous que ma demande aboutira ?

Si oui, une idée (grossière) des délais ? Des points sur lesquels insister ?

Je vous remercie pour le temps accordé à ma question et, si je n'ai pas su bien expliquer ma situation, je serai ravi de donner plus de détails.

Je vous souhaite une excellente journée,

Alexandre DM

(NB : Dupont et Martin ne sont pas les véritables noms, il s'agissait d'un exemple)

Par chamce

faites la demande, vous verrez bien. Vous justifierez par quelques phrases sans faute d'orthographe vos motivations